

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 30 mars 2016

L'an deux mille seize, le trente mars à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques FIDELLE, Maire

Étaient présents : M. et Mmes Yannick LEBRETON, Claude BENMUSSA, Monique LE ROY, Christiane LAMBOLEY, adjoints

MM. et Mmes Pascal BRINDEJONC, Jean-Pierre CABOCEL, Christophe GASPARINI, Véronique LINARES, Claude PARONNEAU, Denis PIERRE, Pascal POMMERÉ, conseillers

Absents excusés : Mme DOMINGOS-TAVARES (pouvoir à M. Bounatirou), M. FINCK (pouvoir à M. Fidelle)

Secrétaires : M. BENMUSSA (pour les comptes 2015 et le budget 2016) et M. BOUNATIROU (pour les communications)

COMPTES 2015 ET BUDGET 2016

L'exercice 2015 présente un bénéfice de près de 90 000 € en fonctionnement, reflétant notre bonne gestion des dépenses et le décalage sur 2016 d'une facture de Dampierre pour l'école maternelle de 19 000 €.

Les recettes de fonctionnement représentent près de 518 000 € et les dépenses 428 000 €, dont près de 112 000 € en dépenses de personnel.

L'excédent cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2015 s'élève à près de 170 000 €.

Cet excédent nous permettra de financer la quasi-totalité de nos investissements figurant au budget 2016.

Les comptes d'investissement 2015 présentent un excédent cumulé fin décembre de plus de 78 000 €, lié principalement à des décalages des programmes d'investissement.

Les principaux travaux et programmes d'investissement réalisés en 2015 concernent principalement : l'accès mairie/école, l'écoulement des eaux pluviales de la ferme du Moulin d'Aulne et de Malvoisine, le début des études d'enfouissement des réseaux, près de 12 000 € pour l'école avec l'achat des tableaux numériques interactifs et le remplacement du photocopieur.

L'enfouissement des réseaux a été décalé sur 2016, en attente des subventions envisagées avec le PNR.

Les recettes d'investissement sont principalement représentées par des subventions et la récupération de la TVA sur les travaux d'investissement effectués il y a 2 ans.

En conclusion : l'excédent de fonctionnement cumulé, auquel s'ajoute l'excédent cumulé d'investissement au 31 décembre 2015, représentent un montant total de 248 000 €.

Le conseil municipal a décidé d'augmenter légèrement les taux des taxes recouvrées par la commune (environ 1 % d'augmentation).

En effet, nous devons faire face à une baisse importante des dotations de l'état ainsi que des subventions de la région et du département.

De plus, nous aurons, dans les années à venir, à faire converger les taux de notre commune avec ceux des communes de la CCHVC (communauté de communes de la haute vallée de Chevreuse) – ceux de Senlisse étant notoirement plus bas pour des communes similaires – et faire face à la contribution de notre commune pour 20 % des investissements liés à l'assainissement collectif prochain de Senlisse, soit près de 440 000 €.

Enfin, si nous voulons continuer notre programme d'investissement sur les prochaines années (enfouissement des réseaux, école, etc.) nous devons malheureusement compter sur une baisse des subventions des différents organismes publics.

Cette légère augmentation des taux devrait générer un peu moins de 4 000 € de recettes complémentaires annuelles.

Le budget 2016 de fonctionnement s'inscrit dans la continuité de 2015. Il est principalement consacré aux frais de personnel communal, à l'école pour laquelle notre soutien est continu et sans faille, et les dépenses d'entretien de notre commune, comme la voirie, les espaces verts, etc.

Le budget 2016 d'investissement s'élève à 442 000 € dont 183 000 € d'enfouissement des réseaux et 87 000 € versés au SIAHVVY à titre d'acompte sur les travaux d'assainissement collectif à la charge de notre commune, des travaux de voirie pour 33 000 € et des travaux pour l'école pour près de 13 000 €.

La sécurité n'a pas été oubliée avec près de 27 000 € pour la pose de radars pédagogiques.

Ces investissements seront en partie financés par des subventions pour plus de 148 000 €, des recettes de taxes pour 24 000 €.

Afin d'équilibrer ce budget, un emprunt de 21 000 € a été inscrit, qui ne sera réalisé que si nécessaire fin 2016.

Notre trésorerie, fin mars 2016, était largement positive, à plus de 150 000 € et notre endettement prévu fin 2016 très réduit, à environ 60 000 € en incluant le nouvel emprunt éventuel de 21 000 €.

DELIBERATIONS

*Approbation à l'unanimité du **compte administratif 2015** du budget de la commune

Excédent de fonctionnement : 169 587,18 €

Excédent d'investissement : 78 330,65 €

*Approbation à l'unanimité du **compte de gestion 2015** du receveur municipal du budget communal.

***Fixation des taux d'imposition 2016 :**

TH : 12,12 % (au lieu de 12,00)

TF foncier bâti : 8.48 % (au lieu de 8,40)

TF foncier non bâti : 44,73 % (au lieu de 44,30)

CFE : 17,77 % (au lieu de 17,60)

Taux approuvés par : 14 voix pour et 1 voix contre

*Approbation du **budget primitif 2016** de la commune par 13 voix pour et 2 abstentions.

Section de fonctionnement : 515 452,87 €

Section d'investissement : 442 270,82 €

*Approbation du **zonage d'assainissement** : reporté à la prochaine réunion du conseil.

*Avis sur la **création et l'adhésion au syndicat mixte des ordures ménagères de la vallée de Chevreuse** :

approbation à l'unanimité pour le création du syndicat

approbation à l'unanimité pour l'adhésion de la CCHVC à ce syndicat constitué entre la communauté d'agglomération "communauté Paris Saclay" et la CCHVC pour les communes de Chevreuse et de Saint Rémy les Chevreuse uniquement

***Adhésion à la CCHVC des communes de Bonnelles et Bullion** : approbation à l'unanimité

***Modification des statuts du SIAHVY** : approbation à l'unanimité

***Demande de subvention au PNR pour le financement du CEP** (conseil en énergie partagée) : approbation à l'unanimité

***Remboursement au Maire de l'achat de matériel de vidéo projection** : approbation à l'unanimité

Communications du Maire : pas de compte-rendu suite à défaillance du secrétaire de séance

Communications des adjoints et délégués : pas de compte-rendu suite à défaillance du secrétaire de séance

QUESTIONS DIVERSES : pas de compte-rendu suite à défaillance du secrétaire de séance

La séance est levée à 22 h 45.

Prochaine réunion du conseil municipal le mercredi 1^{er} juin à 20h.